

Modèle 12.3

Le diagnostic de performance énergétique pour les logements situés dans un bâtiment d'habitation collectif existant (diagnostic généré à partir des données du bâtiment lors de la réalisation du diagnostic de performance énergétique du bâtiment d'habitation collectif) ou assimilés au titre du présent arrêté est réalisé selon le modèle suivant :

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE

**diagnostic de performance
énergétique** (logement)

n° : 2D20210532
 établi le : 12/07/2021
 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pédagogique>

<photo du bien>

▲ DPE réalisé à partir des données de l'immeuble

adresse : 42 bd de la République, 26000 Valence / étage 4, porte 1
 type de bien : appartement
 année de construction : 1960
 surface habitable : 63m²

propriétaire : Jean Dupont
 adresse : 25 place de la Mairie, 26000 Valence

Performance énergétique et climatique

consommation
(énergie primaire)

261

kWh/m²/an

émissions

57*

kg CO₂/m²/an

besoins
énergétiques

E

logement extrêmement performant

A

B

C

D

E

F

G

logement extrêmement peu performant

*** Dont émissions de gaz à effet de serre**

peu d'émissions de CO₂:

A

B

C

D

E — 57 kg CO₂/m²/an

F

G

émissions de CO₂ très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 3 594 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 18 632 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fuel, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

€

entre 960€ et 1360€ par an

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics
12 rue de la Liberté,
26000 Valence
diagnostiqueur : Pierre Martin

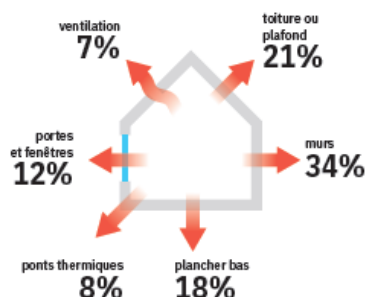
tel : 04 88 22 33 09
email : Pierre@pm-diagnostics.fr
n° de certification : FR410230 49
organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.2

Schéma des déperditions de chaleur Performance de l'isolation 

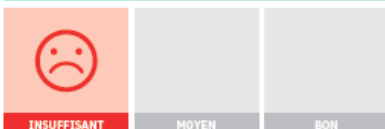
Système de ventilation en place



Ventilation par défaut d'étanchéité et ouverture des fenêtres.

Ventilation mécanique ponctuelle dans la salle de bain.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant




fenêtres équipées de volets extérieurs

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture de votre logement. (rapprochez-vous de votre copropriété).

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

 Ces informations sont basées sur les données de l'ensemble du bâtiment.

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.3

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
🔥 chauffage	🔥 gaz naturel	12 285 (12285 é.f.)	entre 690€ et 950€	70%
🚿 eau chaude sanitaire	🔥 gaz naturel	3 465 (3 465 é.f.)	entre 190€ et 270€	20%
❄️ refroidissement		0 (0 é.f.)	0€	0%
💡 éclairage	⚡ électrique	290 (126 é.f.)	entre 30€ et 60€	4%
🌀 auxiliaires	⚡ électrique	434 (189 é.f.)	entre 50€ et 80€	6%
énergie totale pour les usages recensés :		16 474 kWh (16 065 kWh é.f.)	entre 960€ et 1360€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 106ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est -16% sur votre facture **soit -157€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour,
c'est -29% sur votre facture **soit -95€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie





Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)






p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement







	description	isolation
	murs Murs en blocs de béton pleins donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
	plancher bas Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé, isolation inconnue.	moyenne
	toiture/plafond Dalle béton donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
	portes et fenêtres Portes bois opaques pleines. Portes PVC opaques pleines. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
	chauffage Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
	eau chaude sanitaire Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015, à accumulation avec ballon séparé, réseau bouclé (système collectif).
	climatisation Sans objet
	ventilation VMC simple flux autoréglable installée avant 1982.
	pilotage Radiateurs avec robinet thermostatique.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
	ventilation Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
	chaudière Entretien obligatoire par un professionnel → 1 fois par an Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
	radiateurs Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
	circuit de chauffage Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
	chauffe-eau Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.
	éclairages Nettoyer les ampoules et les luminaires.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.5

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels

montant estimé : 7000 à 11000€

lot	description	performance recommandée
toiture et combles	Isolation de la toiture par l'extérieur. travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser par la copropriété	R = 10 m ² .K/W
murs	Isolation des murs par l'extérieur. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser par la copropriété	R = 6 m ² .K/W
chauffage	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	
eau chaude sanitaire	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	

2 Les travaux à envisager

montant estimé : 6000 à 10000€

lot	description	performance recommandée
eau chaude sanitaire	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	COP = 4
portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme ▲ travaux à réaliser en lien avec la copropriété	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42
ventilation	Installer une VMC hydroréglable type B. ▲ travaux à réaliser par la copropriété	

Commentaires :

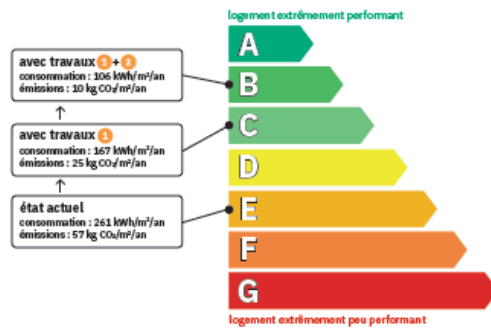
Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

p.6

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

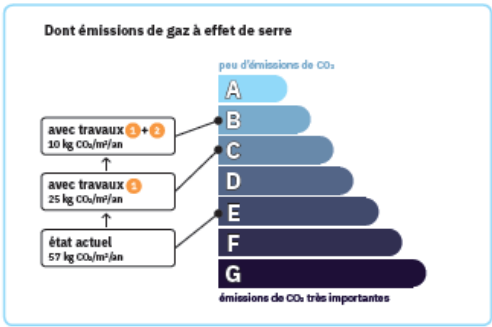
Évolution de la performance après travaux



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller ou 0908 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (noul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Modèle 12.4

Le diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments d'habitation collectifs existants ou assimilés au titre du présent arrêté est réalisé selon le modèle suivant :

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique

(bâtiment d'habitation collectif)

n° : 2D20210532
 établi le : 12/07/2021
 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pédagogique>

<photo du bien>

adresse : 42 bd de la République, 26000 Valence
 type de bien : immeuble collectif
 année de construction : 1960
 surface habitable : 935m²
 nombre de logements : 15

propriétaire : Syndicat des copropriétaires
 adresse : 25 place de la Mairie, 26000 Valence

Performance énergétique et climatique

bâtiment extrêmement performant

consommation (énergie primaire) émissions

241

kWh/m²/an

52*

kg CO₂/m²/an

passoires énergétiques

bâtiment extrêmement peu performant

*** Dont émissions de gaz à effet de serre**

peu d'émissions de CO₂

A
B
C
D
E
F
G

52 kg CO₂/m²/an

émissions de CO₂ très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du bâtiment et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce bâtiment émet 49 124kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 254 533 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du bâtiment

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre bâtiment et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.

entre 13 680€ et 18 560€ par an

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
 voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics
 12 rue de la Liberté,
 26000 Valence
 diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 04 88 22 33 09
 email : Pierre@pm-diagnostics.fr
 n° de certification : FR410230 49
 organisme de certification : CERTIF 311

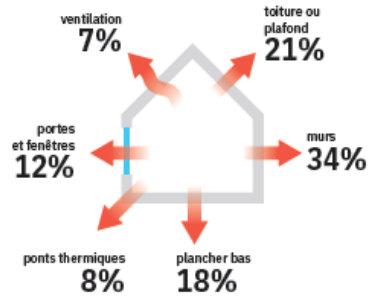
LOGO

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

p.2

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Ventilation mécanique contrôlée simple flux autoréglable.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre bâtiment améliorant le confort d'été :



bonne inertie du bâtiment



fenêtres équipées de volets extérieurs

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture du bâtiment.

Production d'énergies renouvelables

Ce bâtiment n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement) p.3

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	gaz naturel	163 625 (163 625 é.f.)	entre 9320€ et 12620€	<div style="width: 68%;"></div> 68%
eau chaude sanitaire	gaz naturel	51 425 (51 425 é.f.)	entre 2930€ et 3970€	<div style="width: 22%;"></div> 22%
refroidissement		0 (0 é.f.)	0€	<div style="width: 0%;"></div> 0%
éclairage	électrique	4 301 (1 870 é.f.)	entre 570€ et 790€	<div style="width: 4%;"></div> 4%
auxiliaires	électrique	6 451 (2 805 é.f.)	entre 860€ et 1180€	<div style="width: 6%;"></div> 6%
énergie totale pour les usages recensés :		225 802 kWh (219 725 kWh é.f.)	entre 13 680€ et 18 560€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude moyenne de 105ℓ par logement et par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre bâtiment

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est -16% sur votre facture

astuces (plus facile si le bâtiment dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée par logement → 105ℓ/jour d'eau chaude à 40°C
Estimation faite par rapport à la surface d'un logement moyen (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.
43ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie





Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)


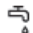



p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du bâtiment et de ses équipements.

Vue d'ensemble du bâtiment







	description	isolation
 murs	Murs en blocs de béton pleins donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
 plancher bas	Dalle béton donnant sur un sous-sol non chauffé, isolation inconnue.	 moyenne
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, sans isolation.	insuffisante
 portes et fenêtres	Portes bois opaques pleines. Portes PVC opaques pleines. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC. Fenêtres coulissantes bois, simple vitrage et volets roulants bois. Fenêtres coulissantes PVC, double vitrage et volets roulants PVC.	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015 sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Chaudière gaz standard double service chauffage et ECS installée entre 2001 et 2015, à accumulation avec ballon séparé, réseau bouclé (système collectif).
 climatisation	Sans objet
 ventilation	VMC simple flux autoréglable installée avant 1982.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre bâtiment sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel → 1 fois par an Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 chauffe-eau	Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

p.5

Recommandations d'amélioration de la performance







Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre bâtiment et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un bâtiment très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre bâtiment (voir packs de travaux 1+2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

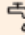



1

Les travaux essentiels montant estimé : 90 000 à 150 000€

lot	description	performance recommandée
 toiture et combles	Isolation de la toiture par l'extérieur. Ne surtout pas isoler en sous-face une dalle de béton car cela risquerait de causer la stagnation de l'humidité dans la dalle et une détérioration rapide de la toiture. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 10 m ² .K/W
 murs	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R = 6 m ² .K/W
 chauffage	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé.	
 eau chaude sanitaire	Calorifugeage du réseau de distribution hors volume chauffé.	

2

Les travaux à envisager montant estimé : 80 000 à 140 000€

lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
 chauffage	Remplacer la chaudière actuelle par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	COP = 4
 portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres PVC simple vitrage par des fenêtres PVC double vitrage à isolation renforcée. ▲ travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42
 ventilation	Installer une VMC hydroréglable type B.	

Commentaires :

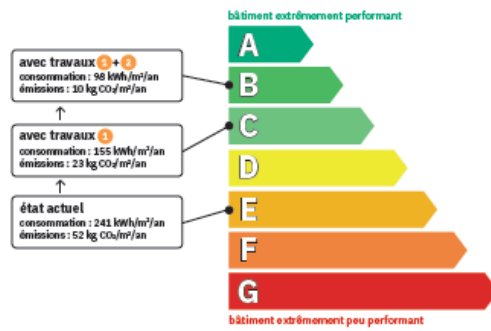
Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (bâtiment d'habitation collectif)

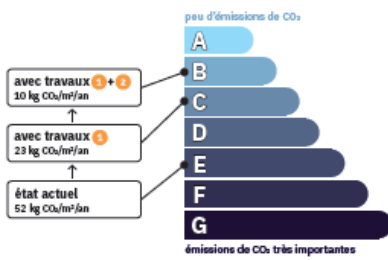
p.6

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller ou 0808 800 700 (gratuit d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.